



Direction des Services Techniques

Service Urbanisme

Mairie Monique SAILLET 65, Bd Charles de Gaulle

Tel : 01 69 90 07 04 Fax: 01 69 90 57 70

Courriel : urbanisme@mennecey.fr

www.mennecey.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) ET REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (R.L.P.)

Par arrêté n° AR.47.17.99, en date du 16 février 2017, le Maire de MENNECY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur les projets arrêtés de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et de révision du Règlement Local de Publicité (R.L.P.) de MENNECY.

A cet effet, Monsieur Michel GARCIA a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire et Monsieur Guy POIRIER en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant, par la Présidente du Tribunal Administratif de VERSAILLES.

Les dossiers de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et de révision du Règlement Local de Publicité (R.L.P.), ainsi que deux registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur seront déposés en Mairie Monique SAILLET, située 65, boulevard Charles de Gaulle à MENNECY, pendant 37 jours consécutifs à compter du **lundi 13 mars 2017 jusqu'au mardi 18 avril 2017 (inclus)**.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers dans les locaux de la Mairie Monique SAILLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi 25 mars 2017 de 10h00 à 12h00, sur le site internet de la Ville www.mennecey.fr et sur la borne informatique située au Centre Administratif Jacques BROZ - 31, rue de Milly à Mennecey du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie Monique SAILLET :

- | | | |
|----------------------------|------------|------------------|
| - le lundi 13 mars 2017 | matin | de 9h00 à 12h00 |
| - le mercredi 22 mars 2017 | matin | de 9h00 à 12h00 |
| - le samedi 25 mars 2017 | matin | de 10h00 à 12h00 |
| - le vendredi 7 avril 2017 | après-midi | de 14h00 à 17h30 |
| - le mardi 18 avril 2017 | après-midi | de 14h00 à 17h30 |

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et du Règlement Local de Publicité (R.L.P.) pourront être consignées sur les registres d'enquête publique déposés en Mairie Monique SAILLET ou par voie électronique enquetepubliqueplu@mennecey.fr pour le P.L.U. et enquetepubliquerlp@mennecey.fr pour le R.L.P. ou bien les adresser par écrit, pour qu'elles soient parvenues avant la fin du délai de l'enquête publique unique, au Commissaire Enquêteur en MAIRIE de MENNECY - Service Urbanisme - B.P. n°1 - MENNECY CEDEX (91541). Elles seront annexées au registre correspondant.

Les rapports et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie Monique SAILLET à MENNECY et sur le site internet de la Ville www.mennecey.fr.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecey
Conseiller Régional